

### En résumé :

- **Risque mildiou élevé : sur les parcelles levées, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) est atteint et devrait encore l'être dans les prochains jours sur les variétés sensibles voire sur les variétés intermédiaires dans de nombreux secteurs.**

## MILDIOU

### Utilisation du modèle Mileos® ([www.mileos.fr](http://www.mileos.fr))

#### Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

Pour une **parcelle dont l'environnement est indemne de mildiou, une fois le stade levée dépassé, le risque démarre**

- à la sortie de taches de la **3<sup>ème</sup> génération pour des variétés sensibles ;**
- à la sortie de taches de la **4<sup>ème</sup> génération pour des variétés intermédiaires ;**
- à la sortie de taches de la **5<sup>ème</sup> génération pour des variétés résistantes.**

Le suivi du nombre des générations de mildiou est un bon indicateur pour connaître le début de la période à risque de cette maladie.

Ainsi, en cas de conditions favorables au développement du mildiou, sur une variété sensible, les taches de mildiou ne seront potentiellement visibles qu'à partir de la 3<sup>ème</sup> génération finie d'incuber.

**Par contre, cette règle n'est plus vraie si on observe un inoculum primaire sur des tas de déchets ou dans l'environnement. Le risque démarre alors immédiatement.**

**Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:**

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
  - **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
  - **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,
- + et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

### Situation au 13 Mai 2016

En début de campagne, il faut se concentrer sur le nombre de générations, puisqu'il conditionne le démarrage de la période de risque.

**Les cycles de mildiou continuent leurs progressions avec le retour de la douceur et de l'humidité :**

- la 3<sup>ème</sup> génération a finie d'incuber sur toutes les stations sauf Louville, Viabon, Férolles, Outarville et Pithiviers.

**Le risque est donc présent pour les variétés sensibles levées.**

- la 4<sup>ème</sup> génération a finie d'incuber pour les stations de Guillonville, Pré-Saint-Evrout, La Chapelle Vicomtesse et Giens. **Sur ces secteurs, le risque est donc aussi présent pour les variétés intermédiaires levées.**

- la 5<sup>ème</sup> génération fait son apparition dans quelques secteurs. Si les conditions humides et douces persistent, la 5<sup>ème</sup> génération pourrait incuber rapidement sur les secteurs de Guillonville, Pré-Saint-Evrout, La Chapelle Vicomtesse et Giens.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

**Le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) a été atteint le 09, le 10, le 11, le 12 et aujourd'hui dans de nombreux secteurs en fonction des sensibilités variétales (voir le tableau ci-dessous).**

| Département          | Stations météo                 | Génération(s)<br>en cours au<br>13/05                   | Niveau<br>de<br>risque<br>au<br>13/05 | Jours où le<br>seuil de<br>nuisibilité<br>a été<br>atteint  | Seuil indicatif de<br>risque<br>du 13/05 au 15/05 |     |     | Pluie (en<br>mm)<br>depuis<br>le 09/05 |
|----------------------|--------------------------------|---|---------------------------------------|---|---|-----|-----|--|
|                      |                                |   |                                       |   | VS*   | VI* | VR* |  |
| Eure-et-Loir<br>(28) | Allaines (6h)                  | 3 <sup>ème</sup> incubée –<br>4 <sup>ème</sup> en cours | moyen                                 | 10-11-12-<br>13/05 pour<br>VS                               | OUI   | NON | NON | 15.2                                   |
|                      | Chartres (8h)                  | 3 <sup>ème</sup> en cours                               | nul                                   | -   | NON   | NON | NON | 20.8                                   |
|                      | Guillonville (0h)              | 4 <sup>ème</sup> incubée-5 <sup>ème</sup><br>en cours   | Très fort                             | 10-11-12-<br>13/05 pour<br>VS et VI                         | OUI   | OUI | NON | 13.4                                   |
|                      | Louville (6h)                  | 2-3 <sup>ème</sup> en cours                             | Très fort                             | -   | NON   | NON | NON | 10.2                                   |
|                      | Pré-Saint-Evrout<br>(0h)       | 4 <sup>ème</sup> incubée –<br>5 <sup>ème</sup> en cours | Très fort                             | 09-10-11-<br>12-13/05<br>pour VS et<br>VI                   | OUI   | OUI | NON | 15.2                                   |
|                      | Rouvray (5h)                   | ND  | ND                                    | -   | ND  | ND  | ND  | -                                      |
|                      | Viabon (6h)                    | 2-3 <sup>ème</sup> en cours                             | fort                                  | -   | NON   | NON | NON | 13.4                                   |
| Loir-et-Cher<br>(41) | La Chapelle<br>Vicomtesse (6h) | 4 <sup>ème</sup> incubée- 5 <sup>ème</sup><br>en cours  | fort                                  | 09-10-12-<br>13/05 pour<br>VS et 10-<br>12-13/05<br>pour VI | OUI   | OUI | NON | 9                                      |
|                      | Ouzouer le<br>Marché (6h)      | 3 <sup>ème</sup> incubée –<br>4 <sup>ème</sup> en cours | Très fort                             | 10-11-12-<br>13/05 pour<br>VS                               | OUI   | NON | NON | 15.2                                   |
|                      | St Léonard en<br>Beauce (3h)   | 3 <sup>ème</sup> incubée –<br>4 <sup>ème</sup> en cours | Très fort                             | 09-10-11-<br>12-13/05<br>pour VS                            | OUI   | NON | NON | 15.4                                   |
| Loiret (45)          | Amilly (5h)                    | 2-3 <sup>ème</sup> en cours                             | moyen                                 | -   | NON   | NON | NON | 32.5                                   |
|                      | Boisseaux (8h)                 | 3 <sup>ème</sup> incubée –<br>4 <sup>ème</sup> en cours | Très fort                             | 10-11-12-<br>13/05 pour<br>VS                               | OUI   | NON | NON | 19                                     |
|                      | Férolles (8h)                  | 2 – 3 <sup>ème</sup> en cours                           | fort                                  | -   | NON   | NON | NON | 20.5                                   |
|                      | Gien (8h)                      | 4 <sup>ème</sup> incubée -<br>5 <sup>ème</sup> en cours | fort                                  | 09-10-11-<br>12-13/05<br>pour VS et<br>VI                   | OUI   | OUI | NON | 13                                     |
|                      | Outarville (6h)                | 2- 3 <sup>ème</sup> en cours                            | Très fort                             | -   | NON   | NON | NON | 24                                     |
|                      | Pithiviers (8h)                | 2- 3 <sup>ème</sup> en cours                            | fort                                  | -   | NON   | NON | NON | 15                                     |
| Essonne (91)         | Boigneville (6h)               | 3 <sup>ème</sup> incubée –<br>4 <sup>ème</sup> en cours | faible                                | -   | NON   | NON | NON | 14.4                                   |

\* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA., Les 3 Laboureurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France..

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.  
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

## Analyse du risque et prévisions

**Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.**

**Prévisions météo pour les 8 jours à venir :** temps sec à partir de samedi jusqu'à mercredi prochain accompagné d'un rafraîchissement des températures (surtout la nuit et 15° en journée). **Ce temps est moins favorable au mildiou que cette semaine.**

Analyse du risque :

**Pour les parcelles non levées, le risque mildiou reste pour le moment nul.**

Pour les parcelles plantées en mars et levées, le risque persiste dans de nombreux secteurs ; les pluies de cette semaine couplées à des températures douces, ont accéléré les cycles du mildiou.

**Le seuil de nuisibilité a été atteint sur les secteurs d'Allaines, Guillonville, Pré-Saint-Evrout, La Chapelle Vicomtesse, Ouzoir le Marché, Gien et St Léonard en Beauce, Boisseaux et Gien.**

**Le temps sec de ces prochains jours devrait calmer les déclenchements et permettre un retour à la normale.**

**Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) devrait être atteint dans les 3 prochains jours dans de nombreux secteurs : d'Allaines, Guillonville, Pré-Saint-Evrout, La Chapelle Vicomtesse, Ouzouer le Marché, Gien et St Léonard en Beauce, Boisseaux et Gien. Il s'agit principalement de la journée d'aujourd'hui, dans l'après-midi. Il faut donc être très vigilant dans ces secteurs.**

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMENTINE, POM ALLIANCE SA,, Les 3 Laboueurs, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE DE France,.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre  
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

